

"Français parlé - oral spontané"

Quelques réflexions

*Claire Blanche-Benveniste,
École Pratique des Hautes Études
Mireille Bilger,
Université de Perpignan*

Résumé: Après un rappel de certaines considérations traditionnelles concernant l'opposition "écrit et oral", cet article essaie de montrer comment la prise en compte des données fournies par les corpus de français parlé oblige à nuancer les termes de cette opposition et à reconsidérer les rapports que les usagers entretiennent avec leur langue.

abstract:

1. L'oral spontané.

Dans la tradition française, le terme "oral spontané" est en définitive peu répandu. Dans les travaux portant sur le langage "parlé", on note que ce dernier est plutôt défini par les termes suivants:

Populaire (Cf. Guiraud (1965))

Familier

Non conventionnel (Cf. Caron (1992))

Non standard

Informel

Ce qui fait que ce que l'on va pouvoir entendre par "oral spontané" finit par renvoyer, et ce de manière implicite, à un usage particulier et restreint de la langue orale, à savoir le "parler familier ou relâché". Et, inversement, les caractéristiques de la langue spontanée, supposée familière ou non-conventionnelle, semblent mener directement à l'idée de "langue parlée", même si on les trouve dans des productions écrites (cf., par exemple, les romans de Céline ou de Queneau ("Zazie dans le métro")).

De cette confusion, il en résulte que, par un paradoxe assez bizarre, beaucoup d'auteurs en sont venus à manipuler des notions comme "le parlé parlé" et le "parlé écrit", ou encore "l'oral dans l'écrit". Il est aisément de faire la critique d'une telle pratique et de montrer comment, avec ces jeux de vocabulaire, on s'enferme dans un cercle:

- au lieu de ne désigner que le médium de la parole articulée, le terme oral s'utilise pour renvoyer à des propriétés de langage, et partout où l'on retrouve ces propriétés, on se donne le droit de dire que c'est de l'oral, même s'il est bien avéré que le médium est écrit. Cette façon de présenter suppose cependant que l'on écarte toutes les manifestations orales qui n'auraient pas ces caractéristiques, comme par exemple les prises de parole publiques et toutes les circonstances où se pratiquerait un parlé dit "soutenu". D'ailleurs, pour le parlé "soutenu", on refusera souvent de dire qu'il s'agit vraiment de langue parlée et l'on invoquera plutôt une sorte d'"écrit parlé".

- du terme *spontané*, on peut dire ce que dit A. Lodge (1997: 302) des termes *familier* ou *populaire*, à savoir que ce n'est certainement pas une notion sérieuse pour la description. Les études descriptives, menées depuis quelques années sur de grands corpus de langue parlée, en français ou en anglais, montrent que l'on peut effectivement s'y prendre tout autrement.

En définitive, le fait que cette équivoque ait eu (et continue à avoir) autant de succès pourrait s'expliquer par des raisons qui ne sont pas toutes de l'ordre de la linguistique; il se cacherait sans doute là une vieille habitude qui consiste à lier la langue parlée à quelque chose de "naturel", qui s'opposerait aux aspects "culturels" des règles de la langue écrite apprises à l'école. A ce sujet, nous pouvons rappeler ici ce que dit Hagège (1985 : 113):

- " *Les vertus de l'oral n'ont pas suffi pour conjurer une vieille tentation, celle de détourner l'invention de l'écriture au profit d'un rêve assez partagé : le rêve d'affranchissement vis-à-vis de la nature, du tissu matériel, de l'existant vécu comme contrainte. L'opposition entre langue parlée et langue écrite peut aller fort loin.*"

2. L'oral comme manque ou comme surplus.

Les deux caractéristiques peuvent paraître contradictoires, et pourtant on les rencontre côté à côté dans une certaine tradition, comme celle de Dauzat (1908), qui mentionnait à la fois, parmi les caractéristiques de l'oral, la "loi du moindre effort" et "l'expressivité".

2.1. L'oral soustrait à certaines règles.

Dans les oppositions courantes entre écrit et oral, quelques thèmes majeurs reviennent souvent, comme, par exemple, le fait que:

- l'oral dépendrait étroitement du contexte. Une des conséquences les plus souvent citées, en relation avec cette dépendance, concernerait les anaphores. Dans les productions orales, la référence des pronoms resterait souvent obscure, parce que l'ancrage dans la situation permettrait toujours de comprendre de qui et de quoi il s'agit. On pourrait donc se permettre de laisser les *ils*, *le*, *ce*, sans relation nettement marquée avec leur référent, puisque la situation y pourvoirait. L'oral supposerait donc toujours une interaction, qui s'appuierait en particulier sur la gestuelle et rendrait par là inutiles certains arrangements syntaxiques, Cf. Wilmet (1997: 236):

- " *L'exophore réfère le nom déterminé à la situation extérieure, en s'aidant le plus souvent d'un geste obtensif, par exemple, "Passe-moi ce livre = le livre que je désigne".*"

- l'oral n'aurait pas besoin de grammaire parce qu'il s'appuierait sur "le rythme", Cf. Vigneau-Touayrec (1992 : 147):

- " *A la phrase syntaxique de l'écrit, centrée sur le prédicat, il [Céline] préfère souvent, et de plus en plus, l'unité fondamentale de l'oral qu'est le groupe rythmique, délimité par le point: "Et s'ils entraient à présent ? Nous étant là ? ça ferait sûrement des histoires !"*"

Dans le même ordre d'idée l'oral serait dépourvu de formes grammaticales "complexes"; ce serait le domaine où l'on trouverait peu de subordination marquée, mais de nombreuses parataxes dans lesquelles la prosodie jouerait un rôle important, comme le signale Hagège (1985 : 76):

- "En français parlé, la phrase "il faisait un pas, il se faisait tuer" a le même sens, bien qu'elle possède une marque purement intonationnelle du rapport d'hypothèse, que celle, d'un style plus proche de l'écrit, dans laquelle ce rapport est marqué par conjonction spéciale: "s'il avait fait un seul pas, il se serait fait tuer"."

Certaines observations faites à partir de conversations entre pairs pourraient effectivement confirmer ces attentes, comme dans l'exemple suivant, où l'on voit le locuteur 2 répondre sous la forme d'une simple construction nominale:

- L1 - pour avoir une bonne clarinette il faut compter combien à peu près Nicole
- L2 - une bonne clarinette
- L3 - normale
- L2 - **une bonne Buffet - six mille six mille trois (Diap.)**

mais en dehors de cette situation de parole qui favorise l'apparition d'énoncés peu "développés", les productions orales font régulièrement apparaître des subordinations avec des marqueurs traditionnels:

- *il faut pas taper fort parce que si tu tapes fort tu risques de faire un bleu à l'intérieur de la corne (Poux)*
- *elle faisait la quête puisqu'à l'époque elle était encore inconnue (Franc, 26, 14)*

et elles peuvent s'enchaîner comme dans l'exemple suivant:

- *on parle pas comme à un ami c'est vrai - mais quelquefois oui - surtout lorsqu'on fréquente les maisons d'arrêt - parce que inconsciemment - vous vous livrez - bien que vous essayiez de mettre des barrières (Av. 11- 32)*

Les productions orales se caractérisent en revanche par une complexité particulière due à la présence de parenthèses ou de commentaires qui viennent souvent interrompre le déroulement "normal" de la construction verbale:

- *il existe une firme japonaise puissante je sais pas laquelle - enfin j'avais lu ça sur un canard une fois - qui offrait une somme absolument euh - faramineuse quoi (La puce. 24, 2)*

- *parce que même si la Suisse la Belgique avaient déjà adhéré et le Canada aussi je crois mais j'en suis pas sûr à l'UNESCO la France se trouvait tout de même un peu seule (Le F. F. 22-23)*

- l'oral comporterait beaucoup d'énoncés inachevés, laissés en suspens. Cela semble vrai dans les situations de conversations avec beaucoup d'interruptions ou même dans certains "monologues", comme dans les exemples suivants:

- tous ces jeunes qui achètent des bijoux euh légers ils ont grandi ils sont c'est devenu la nouvelle clientèle en fait (*Le bijoutier*, 42, 2-3)

- j'avais instauré de faire souder un anneau sur la bague et de relier cette bague au bracelet du bébé parce que **le bracelet ne** le bébé ne sortait jamais sans son bracelet d'identité (*Le Bijoutier*, 91, 8-10)

Mais tout dépend de ce qu'on entend par "énoncés inachevés". Dans quantité d'exemples, qui peuvent donner l'impression d'interruption, il s'agit en fait d'énoncés formulés en "bribes", dont on voit très bien, sur un passage un peu long, la continuité syntaxique. Par exemple:

- si vous voulez **c'est moi qui ai fait** il était là les soirs mais enfin **c'est moi qui ai fait** l'ouverture du commerce (*Le bijoutier*, 27, 6-7)

- si vous voulez **c'est moi qui ai fait**
..... il était là les soirs mais enfin **c'est moi qui ai fait** l'ouverture du commerce

2.2. L'oral comme lieu des emphases

Tout ce qui peut être syntaxiquement interprété comme de l'emphase est vu comme un surplus, caractéristique de la langue parlée. La "concision de l'écrit" est ainsi opposée par M. Dabène (1987: 98) à la "redondance de l'oral":

- "La cohésion syntagmatique de l'écrit ou le "phrasé" qui s'oppose à la redondance de l'oral résulte de la nature spécifique de l'ordre scriptural [qui va] dans le sens d'une économie des référents textuels"

Les topicalisations, particulièrement sous la forme des dislocations, ont toujours été citées comme caractéristiques du langage spontané et de l'oralité. Même lorsqu'on les rencontre dans des écrits anciens, ce "schéma prolepsie-anaphore" serait, comme le dit J.P. Seguin (1992: 3), la marque du *retour de l'oralité dans l'œuvre écrite*. Voici un exemple du phénomène, dans l'écrit de Ménétra, daté de la fin du XVIIème siècle, dans sa version originale et ensuite dans sa version orthographiée de façon moderne:

- lepere gerome quy estoit pecheur jеле faisoit bien en rager
- le Père Jérôme, qui était pécheur, je le faisais bien enrager

La dislocation qui lie "le Père Jérôme" et le pronom "le", bien qu'elle soit attestée dans quantité de textes écrits, est vue comme une redondance propre à l'oral.

2.3. L'oral vu comme lieu des répétitions

L'oral est généralement interprété comme le domaine des réitérations de formes ou de schémas syntaxiques identiques. En dehors des phénomènes de "bribes" liés au mode de

production, il est vrai que les locuteurs produisent souvent des répétitions de mêmes éléments dans des positions syntaxiques identiques, mais il n'est pas toujours aisé de donner un statut à ces répétitions; ce peut être un procédé d'insistance, comme dans:

- *elle réclamait son frère son frère son frère toujours (FC65)*
- *il fallait tout tout tout briquer à fond (P.B. 2, 6-5)*

ou une hésitation plutôt involontaire:

- *ça c'est passé à Paris à Paris mais je ne sais plus quand (RY, 5, ç)*

De même les répétitions de structures syntaxiques produisent plusieurs effets, entre autres, un effet de contraste; c'est notamment le cas quand apparaît un schéma syntaxique rigoureusement identique, dans des énoncés successifs:

- moi je jouais dans un orchestre
- elle elle chantait dans les cours (VP. 1,5)

La répétition peut également s'interpréter comme un élément de rythme. L'analyse de productions orales suivies, non préparées à l'avance, nous a permis d'observer que les locuteurs semblent utiliser une sorte de rhétorique fondamentale qui s'appuie sur des figures rudimentaires comme la répétition, la symétrie et la rupture. Les locuteurs ont ainsi tendance à répéter plusieurs fois de suite un même type syntaxique et à rompre cette répétition en produisant un type différent qu'ils pourront d'ailleurs réitérer, comme pourrait l'être un refrain.

C'est ce que nous pouvons repérer dans le texte suivant où une même construction en "c'est pour ça que..." vient rompre trois fois une série de constructions verbales de même type:

- *l'acte de création n'est pas n'est plus collectif n'est plus collectif c'est une super collectivité - les américains c'est pour ça qu'ils sont les plus forts les russes tout vient du politburo ça ça c'est un film d'un individu un film russe c'est pour ça qu'ils n'intéressent personne dans le monde d'aujourd'hui - les américains il y a un côté encore équipe de football ensemble c'est c'est tout c'est pour ça qu'ils plaignent partout - c'est normal (God. 4, 5-10)*

.....	l'acte de création	n'est pas
		n'est plus collectif
		n'est plus collectif
.....	c'	est une super collectivité
les américains		c'est pour ça qu'ils sont les plus forts
les russes	tout vient du politburo
ça		
ça	c' est un film d'un individu
	 un film russe
.....		c'est pour ça qu'ils n'intéressent personne dans le monde ..
les américainsil y a un côté encore équipe de football
		c' est
	 c' est tout

..... c'est pour ça qu'ils plaisent partout
..... c' est normal

L'ensemble de ces phénomènes en relation avec la répétition ont souvent été interprétés comme des procédés favorisant une meilleure perception du discours produit par le ou les locuteurs. (Cf. d'ailleurs ce qu'en dit Hagège (1985 : 111) " la répétition est foncièrement constructrice de l'oral".)

3. Nouvelles considérations

Les nouvelles données fournies par les grands corpus rendent désuètes un certain nombre d'oppositions dont on s'était servi jusqu'ici avec trop de simplifications, comme par exemple, l'opposition entre la grammaire écrite et celle de la langue parlée; ou encore, l'opposition entre différents types de productions: entre le spontané et le non-spontané, le correct et l'incorrect, le rare et le fréquent, etc....

3.1. Les registres de l'oral

Dans leur grammaire de l'anglais écrit et parlé, Biber et ses collaborateurs (1999: 24) retiennent quatre grands registres de langue, par écrit et par oral: *conversation, fiction, newspaper writing, academic prose*. Ils expliquent qu'il faut en retenir en fait bien davantage, comme par exemple différents types de langages parlés qui ne sont pas des conversations: conférences, discours publics, sermons, et autres prises de parole qui ne présupposent pas d'interactions.

La forme des prises de parole est fortement influencée par la situation et par le type de sujet abordé. Dans cette perspective, l'oral ne peut pas être réduit aux seules situations spontanées. Cette nouvelle grammaire est entièrement fondée sur l'exploitation systématique des différents registres, qui ne présentent pas les mêmes arrangements grammaticaux, pour l'écrit comme pour l'oral. Chaque locuteur de l'anglais, précisent les auteurs, passe facilement d'un registre à un autre, de sorte que ces variations ne dépendent pas directement du statut social des locuteurs. L'idéal de "corpus équilibrés" seraient des corpus qui montreraient, pour tous les phénomènes grammaticaux, un échantillonnage fondé sur un grand nombre de registres.

Nous avions fait, en français, quelques observations sur la variation grammaticale, chez un même locuteur, selon les différents registres abordés. Ce qui nous a frappés, c'est que la variation s'exerce parfois dans une seule et même situation. Par exemple, lorsqu'un locuteur parle d'un travail dans lequel il est fortement impliqué, il arrive qu'il passe alternativement par des phases de langage qu'on pourrait caractériser comme très "spontané", surtout s'il s'adresse à un interlocuteur qu'il connaît bien, et, presque simultanément par d'autres phases qu'on pourrait dire au contraire "très soutenues", surtout lorsqu'il semble parler en tant que représentant de sa profession. Pour évaluer ces différentes phases, nous avons recensé les différents traits morpho-syntaxiques qui se trouvaient regroupés dans les passages "soutenus"; c'est ainsi que Biber (1988) pensait pouvoir caractériser des "genres" de prise de parole, par la convergence de traits lexicaux et grammaticaux convergents.

3.2. Phénomènes grammaticaux sensibles aux registres par écrit comme par oral

Parmi les indices caractéristiques du langage soutenu, nous avons retenu les fortes fréquences de *car*, de *lorsque*, du *ne* de négation et des sujets *nous*. On peut ajouter à ces formes d'autres phénomènes, tels que la mise en commun du sujet, comme dans:

- (...)la personne âgée se rappelle et se languit la fin du mois (Lav. 78, 12)

Le même locuteur qui rassemble ainsi dans un même passage l'ensemble de ces formes, pourra utiliser, dans un autre épisode de la même prise de parole, les équivalents moins soutenus: *parce que*, *quand*, le pronom *on* et l'absence du *ne* de négation. Tout se passe alors comme si le locuteur "transposait" certains termes de son discours, en changeant de registre à l'intérieur d'un même type de prise de parole.

C'est ce que nous avons noté par exemple dans plusieurs enregistrements, et notamment dans celui effectué et analysé par S. Lavaggi (1999) dans lequel on voit que le locuteur principal qui connaît pourtant bien l'enquêtrice (c'est une amie de longue date qu'il tutoie) va plusieurs fois changer de "registre de langue" au cours de son intervention. Les glissements vers le registre "soutenu" se signalent notamment par les transferts suivants:

- les "parce que" qui "se changent" en "car":

- *et donc là ça devient très difficile parce que bon pour trouver tous les papiers c'est compliqué* (40, 11)
- *et c'est très sympathique car la personne âgée se rappelle et se languit la fin du mois* (78, 12)

- la forme sujet "on" en "nous":

- *donc on essaye un petit peu de l'accompagner* (51, 16)
- *nous rencontrons actuellement énormément de personnes âgées qui souffrent de maltraitance* (30, 5)

- la forme "tu" en "vous" (dans ces passages, le locuteur se met à vouvoyer l'enquêtrice)

- *je vais donc te présenter l'Association des Petits Frères des Pauvres* (18,1)
- *donc là je vous ai parlé surtout des personnes qui vivent - euh seules* (63,6)

et par l'apparition du "ne" de négation:

- *quant aux personnes vraiment démunies qui n'ont pas prévu leur retraite* (32, 10)

A noter que, dans cet enregistrement, ces changements de registre vers "le soutenu" vont de pair avec un ralentissement du débit. En revanche, ils ne semblent pas être liés au contenu, ni aux sujets abordés.

Quand le locuteur s'exprime dans un registre "soutenu", cela se manifeste donc par un choix simultané de certaines formes grammaticales et lexicales, et c'est cet ensemble de formes qui produit l'effet de "langue soutenue". C'est d'ailleurs dans ce type de contexte "formel" que l'on peut voir apparaître le passé-simple, qui est loin d'avoir disparu de la langue parlée. Nous en avons relevé plusieurs occurrences dans des enregistrements où les locuteurs étaient amenés à raconter, et sans que cela ait été préparé, un événement de leur vie (voyage de noces, premier emploi saisonnier, etc....):

- après notre mariage qui **se déroula** le 14 octobre 1990 - - **nous partîmes** c'é- c'était un samedi - - et **nous partîmes** le lundi matin en avion (...) tout **se passa** bien (L91, Fern. 1,1)

- ce qui me **permit** rapidement de vaquer à un autre poste plus tranquille - on m'**envoya** alors dans une zone où où l'on¹ enlevait les poulets qui étaient déjà congelés (12, 6, L95, Zuc.)

Ces différents exemples montrent que les "niveaux de langue" sont loin d'être seulement dictés par les situations que l'on pourraient qualifier d'extra-linguistiques, bien d'autres facteurs semblent entrer en jeu dans le choix du "registre".

Ainsi, les appositions, très rares dans le langage de conversation, se manifestent lorsque les locuteurs assument des rôles de porte-parole. C'est le cas par exemple d'un conseiller municipal qui parle à des représentants de comités de quartier en leur disant:

- vous comprenez on ne peut pas **municipalité** clôturer les accès des propriétés privées (Caddéo)

ou encore dans cet exemple tiré d'un discours public d'un représentant politique:

- **Français et Allemands** nous nous sommes lancés ensemble (Caddéo)

Mais les locuteurs peuvent assumer ce rôle sans que cela soit réellement dicté par la situation de parole ou par leur profession:

- je me souviens **professeur** avoir fait des travaux de groupe (Caddéo)
- il arrive un moment que nous **parents** on arrive à avoir des doutes (idem)

Parmi les procédés également repérés, les stéréotypes de parole liés à la profession tiennent une grande place. Un exemple frappant est celui des nominalisations du type:

- est-ce que vous avez **un préavis de départ à donner à votre propriétaire** est-ce que vous devez l'avertir longtemps à l'avance (HLM, 29)
- cette année par exemple **au lancement du plan** c'était 6,5% (Banq. 4,9)

Les locuteurs, qui en font rarement usage dans la conversation entre familiers, les emploient aisément dans l'exercice de leur profession, mais aussi dès qu'ils sont amenés à citer des activités professionnelles dans lesquelles il est courant d'en employer

Un autre trait caractéristique, moins fréquent, est celui du relatif "lequel", dans les emplois non prépositionnels. Les grammaires classent habituellement ces emplois, en sujet ou en complément direct, comme des archaïsmes. Cependant, un avocat, une secrétaire financière ou un ingénieur électricien en emploient lorsqu'ils racontent à un familier en quoi consiste leur métier:

- y compris pour le dénommé X car ce dernier connaît très peu l'accusé **lequel** n'est pas ... (Avocat, 40,16)

¹ La séquence "où l'on" là où on aurait pu n'avoir que la suite "où on" est également un indice de la "langue soutenue".

- *le lac pourrait représenter une pile quoi - laquelle on charge au maximum* (*Ingénieur*, 70,1)

- *c'est du ressort de l'assemblée générale ordinaire laquelle se réunit une fois par an* (*Secrétaire*, 7,13)

4. Conclusion

On ne peut pas caractériser un locuteur par la seule considération de ce qu'il dit dans des situations dites d'"oral spontané", surtout si, comme dans la "tradition française", on réduit cet oral aux seules situations de conversation familiale ou ordinaire. La variabilité chez un même locuteur est une donnée fondamentale qui ne peut se mesurer que dans la diversité des situations de parole. Comme le signalent aussi bien Gadet (1999) que Béguelin (1999) tous les locuteurs maîtriseraient plusieurs registres et aucun ne serait à "style unique". Il est d'ailleurs intéressant de noter à ce sujet que l'on retrouve cette même capacité de variation diaphasique chez les jeunes enfants, en particulier, dans leur jeux de parodie ou quand ils ont à effectuer des "tâches" bien définies de narration, d'explication ou autres (Cf. Blanche-Benveniste et alii (1992)).

La prise en compte des données fournies par les corpus de langue parlée devrait pouvoir définitivement interdire l'oral au "spontané" et de l'opposer à de l'écrit "élaboré". Un trajet significatif a d'ailleurs été accompli dans ce sens, entre les travaux de Guiraud (1965) qui ne se fondaient pas sur des corpus, alors inexistant, et les travaux récents portant sur le français.

Les données authentiques, aussi bien celles de l'écrit que celles de l'oral, montrent le côté souvent factice des normes prescriptives. Et, cette constatation finit par avoir, semble-t-il, des incidences sur la notion même de norme, sur la perception que l'on peut avoir du "correct" ou du "non correct". Pour s'en convaincre, il suffit de lire Goosse (2000) qui signale, entre autres (p. 109), l'évolution concernant le traitement de la forme "ça" dans le Dictionnaire de l'Académie Française: en 1932, cette forme n'a aucune entrée, en 1992 cette même forme en obtient une. Certes, elle est présentée comme "familiale", mais on lui reconnaît enfin le statut de forme pronominale à part entière.

Références

- Béguelin, D. (1999) : *De la phrase aux énoncés. Grammaire scolaire et description linguistique.* Paris : Duculot.
- Biber, D. (1988) : *Variation across speech and writing.* Cambridge : Cambridge University Press
- Biber, D. et alii (1999) : *A Grammar of Spoken and Written English.* London: Longman.
- Bilger, M (à paraître) : " Autour du projet "corpus de référence du français parlé"" (*actes du colloque "Le français de référence", constructions et appropriations d'un concept*", Louvain-la-Neuve, Belgique, 3- 5 novembre 1999)
- Blanche-Benveniste et alii (1990) : *Français parlé. Etudes grammaticales.* Paris : CNRS.
- Blanche-Benveniste et alii (1992) : *Les performances langagières d'enfants francophones et non francophones d'origine, dans des classes de grande section maternelle.* Aix-en-Prce : Publication de l'Université de Provence Aix-Marseille I.
- Caron, P. (éd.) (1992) : *Grammaire des fautes et français non-conventionnels.* Paris: Presses de l'Ecole Normale Supérieure, rue d'Ulm.
- Dabène, M. (1987) : *L'Adulte et l'écriture. Contribution à une didactique de l'écrit en langue maternelle.* Bruxelles: DeBoeck.
- Dauzat, A. (1908): *La langue française d'aujourd'hui; évolution, problèmes actuels.* Paris : Colin.
- Gadet, F (1999) : "La variation diaphasique en syntaxe", in Barbéris, J-M. (éd.) *Le français parlé. Variété et discours.* Praxiling, Université de Montpellier III. pp. 211-228.
- Goosse, A. (2000) : *Histoire de la langue française, 1945-2000.* Sous la direction de Antoine, G & Cerquiglini, B. Paris : CNRS.
- Guiraud, P. (1965) : *Le français populaire.* Paris, PUF, col. "Que sais-je ?"
- Hagège, C. (1985) : *L'homme de paroles.* Paris : Fayard, Col. Folio.
- Lavaggi, S. (1999) : "La détresse: les Petits Frères des Pauvres au secours des personnes âgées". Mémoire de maîtrise, Dpt. linguistique française, Université de Provence.
- Lodge, A; (1997): *Le français. Histoire d'un dialecte devenu langue.* Paris : Fayard.
- Seguin, J.P. (1992) : "L'ordre des mots dans le *Journal de J.L. Menetra*", in Ph. Caron, 29-37.
- Vigneau-Touayrec, C. (1992) : "Le langage populaire dans le roman: code et/ou style ?", in Ph. Caron, pp. 141-149.
- Wilmet, M. (1997) : *Grammaire critique du français.* Paris: Hachette/Duculot.